

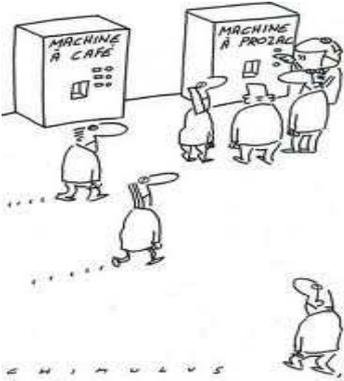


50 Bd de la Liberté 44100 Nantes
02 51 80 66 80 – Fax : 02 40 43 49 96
sudposte44@orange.fr

Absences non remplacées :
la coupe est pleine.
L'action est nécessaire.

On le constate depuis le début de l'été, la situation des effectifs dans les bureaux est devenue catastrophique. Travailler en sous-effectif est devenu la règle imposée. La DELP 44/85 porte l'entière responsabilité de cette situation. Explications :

Conséquence de **la décision de notre Directeur d'abaisser les volants de remplacement dans les terrains à 12%** : les soi-disant « sureffectifs » se multiplient (donc les mutations forcées), le nombre de PT non tenues explose, le nombre d'EAR restant quasi constant. L'exemple du terrain de Sautron (ce n'est pas le seul) est significatif : la DELP déclare le terrain en sureffectif, alors que ce terrain à un volant de remplacement à 22%, c'est-à-dire dans les normes. Un agent devra donc subir une mutation forcée, alors que le terrain est à la cible. On croit rêver !



Près de 50 départs à la retraite au début de l'été : **la DELP 44/85 décide sans concertation de ne pas combler de nombreux postes laissés vacants.** Elle utilise soit des CDD, soit de l'intérim (des agents parfois peu ou mal formés). Ceci, en attendant que les terrains concernés passent en réorganisation. Ensuite, la DELP comblera ou pas... De plus, **la DELP explique que les moyens alloués en personnel complémentaire sont épuisés.** C'est totalement de l'escroquerie, au vu entre autre, des économies réalisées par

ces départs à la retraite.

Conséquence : **le DRH décide ainsi de ne remplacer « éventuellement » les absences dans les terrains « qu'à partir de 2 PT non tenues ».** Elle suggère par ailleurs aux DET de ne pas hésiter à fermer des BPX, et d'envoyer un courrier aux maires des bureaux concernés (pour mieux imposer des transformations en APC ou RPC ?). Inacceptable.

Pendant ce temps, les pressions commerciales, notamment sur La Poste Mobile, atteignent des sommets.

Nous sommes au bout du rouleau, et ces décisions engendrent une véritable spirale infernale des arrêts de maladie. La DELP reste sourde aux alertes émises par les organisations syndicales.

Il est donc urgent de faire respecter les textes et nos droits, car c'est notre santé qui est en jeu. Une riposte de toutes et de tous est plus que jamais d'actualité.

Sud s'engagera, dans l'unité syndicale la plus large, à prendre toute initiative afin que la DELP revoie sa copie.

L'ACTION EST DESORMAIS NECESSAIRE.